

JOURNÉE « THE DATE » PRESTALIANS

DÉBAT SUR
L'INDEMNISATION DES ÉTUDES

SEPTEMBRE 2022



Introduction

Intervenant :
Didier Hocquaux



État financier

Intervenant :
Fabrice Laborde

Pourquoi mettre en place les indemnités d'étude ?

Intervenants :

Émilie Tailleux, Julien Alves, Didier Hocquaux

Parce que c'est légitime

- Tout travail mérite **salaire**. **On ne peut pas valoriser un travail gratuit**
- L'indemnisation est pratiquée sur certains marchés publics selon le code de la commande publique.

TÉMOIGNAGE : Rappel de l'expérience vécue pendant le covid
où sortir un salarié du chômage nous coutait
de l'argent.

Parce que ça rentre dans une démarche RSE

Pour nos clients, c'est mettre en place une relation équitable avec ses partenaires, assurer la santé financière de son prestataire et le bien-être de ses employés.

Parce que ça permet une meilleure qualification des dossiers entrants

- Le BE et les commerciaux sont boostés par un travail qui est reconnu.
- Les équipes se sentent également plus engagées puisque le client nous fait confiance pour rendre un travail à la hauteur de ses

Parce que ça permet de motiver nos équipes

- Cela permet de mettre en évidence la philosophie d'entreprise de nos clients et de voir si elle est en adéquation avec la nôtre.
- On voit la motivation des clients à vouloir travailler avec nous.
- On améliore son engagement dans le projet.
- **Filtre d'entrée de nos prospects : une meilleure sélection des prospects permet l'augmentation du taux de transformation des dossiers.**

Parce que c'est un gain économique

- Cela permet d'avoir des ressources financières supplémentaires permettant d'améliorer la productivité, la créativité...
- A terme cela devrait limiter l'inflation du prix d'un stand traditionnel grâce aux économies des projets non perdus.

**Comment faire
pour le mettre en place ?**

C'est simple ! Essayer c'est l'adopter !

Ne pas se mettre la pression... On est dans une phase de pédagogie. L'important, c'est en parler, de communiquer, de proposer ce nouveau système afin qu'il rentre dans les mœurs. Il faudra être agile pour ne pas perdre d'affaires. **Ne soyons pas radical, soyons pédagogue.**

Partage d'expériences ?

Intervenants :

Émilie Tailleux, Julien Alves, Brice Demaria

